

L'AS PLOUVIEN en route vers la R2

Fin de championnat haletante

A quatre journées du clap final le dimanche 21 mai et à la lecture du classement à ce jour on peut dire sans trop s'avancer que les joueurs de Patrick Kerguillec (ASP) sont plus qu'en ballottage (très) favorable avec 7 et 9 points d'avance sur ses deux poursuivants qui sont de plus des équipes B pour s'offrir le sésame d'accession en R2 la saison prochaine. Voici le programme des 4 dernières journées pour les protégés du Président Jean Bellec : 24 avril déplacement chez leurs dauphins EA Saint-Renan B qui s'étaient imposés 1 – 0 au match aller 8 mai réception de Bodilis-Plougar FC / 15 mai déplacement à l'AS Guilers et ils pourront fêter leur titre avec leurs supporters en recevant lors de l'ultime journée leurs homologues de l'AG Plouvorn B. A noter que toute la saison l'AS Plouvien n'a jamais quitté le trio de tête et n'a concédé (à ce jour) qu'une seule défaite face à son adversaire du 24 avril !

Pour les CND du Folgoët (10^{ème} / 17 points) il en est tout autrement puisqu'il va leur falloir cravacher dur lors des 4 dernières journées pour espérer rester en R3. La victoire voir le partage des points leur aurait permis de recoller aux équipes qui les précèdent de 3 et 4 points au classement et que ce sont 4 finales qui les attendent. Voici leur programme : 24 avril réception du RC Lesnevien B (7^{ème} / 21 points) 8 mai déplacement à Cléder (11^{ème} / 15 points) 15 mai réception de Guiclan FC (4^{ème} / 26 points) 21 mai déplacement à Berven-Plouzévédé (8^{ème} / 21 points) A noter que dans l'optique du maintien et en considérant que si mathématiquement il reste 12 points à distribuer du RC Lesnevien B (7^{ème}/21 points) à Santec (12^{ème}/14 points) tout reste possible d'autant plus que lors des 4 dernières journées il y aura des confrontations entre elles mais aussi face à des équipes n'ayant plus rien à jouer...Un final à la Hitchcock !

Clins d'œil

En ce jour de 1^{er} tour de l'élection présidentielle celui-ci s'adresse à l'arbitre assistant des CND Le Folgoët. En effet Louis Beaugendre qui n'est autre que le Maire de la Commune de Saint-Méen (605 inscrits) a rejoint le Stade Jo Bothorel après avoir été aux urnes de 8h00 à 13h45 ajoutant qu'à cette heure-ci il y avait déjà 56 % de votants...Avant d'être élu Maire en 2020 il a été conseiller municipal de 1989 à 1995 et adjoint de 2001 à 2004 et sa tenue d'arbitre s'explique par le fait qu'il a été officiel pendant 14 ans... et se souvient être venu officier en temps que tel à Plouvien.



Louis BEAUGENDRE

Le deuxième c'est une petite pointe d'humour partagée avec les parents d'un joueur des CND Le Folgoët (ils se reconnaîtront !) lorsque des décisions arbitrales étaient prises, certains supporters réclamaient malicieusement la VAR et qu'à cela un « spectateur » (il se reconnaîtra aussi !) a lancé que depuis son instauration les arbitres lisaient « l'AVARE » de Molière et les parents du joueur de répliquer que les joueurs quant à eux devraient plutôt lire : « LE MALADE IMAGINAIRE » de ce même Molière...

Joueur du match

Si l'on se devait d'accorder le titre « honorifique de meilleur joueur » on l'aurait sans conteste attribué aux deux gardiens car tous deux ont été auteurs de parades plus ou moins spectaculaires mais efficaces, et qu'en plus de cela ce dimanche Sébastien Kervoal (ASP) fêtait ses 32 ans et que son alter-ego Clément L'Her (CND) fêtera ses 33 ans ce jeudi. Bon anniversaire à eux deux et c'est peut-être pour cela que les coéquipiers du premier nommé se sont démenés pour lui (s') offrir la victoire en guise de cerise sur le gâteau.



à g Clément L'HER (CND LE FOLGOËT) à dr Sébastien KERVOAL (AS PLOUVIEN)



Les buteurs de l'AS PLOUVIEN : à g Kévin PORTE à dr Maxime CORRE

Ballon du mach et coup d'envoi fictif

Le ballon du match a été offert par la Menuiserie Morvan, située 154 Rue des Moulins à Plouvien (tél 02 98 40 91 34) et que le coup d'envoi a été effectué par son dirigeant Frédéric Morvan, ancien joueur senior A de 1993 à 2008 qui était accompagné de son fils Teva joueur U16 à l'AS Plouvien bien évidemment !



de g à dr Teva, Frédéric MORVAN et Hervé L'AZOU



En complément de la vidéo-interview d'avant-match des coprésidents Jean Bellec et Hervé L'Azou voici ce que Jacques Lucas, Adjoint aux travaux à la Mairie de Plouvien a sollicité de mettre en avant la mise aux normes qui vient d'être effectuée.

« La mise aux normes de l'éclairage vétuste (installé en 2009) et très énergivore du terrain synthétique de l'ASP s'inscrit dans le projet de développement sportif et structurel du club.

Avec le recrutement de Thomas Pennec en temps qu'éducateur au club puis l'obtention du Label Jeunes de la FFF renouvelé récemment, la mise aux normes de cet éclairage était le projet principal du club et de la municipalité pour cette année 2022...en attendant la fin du championnat pour valider le projet sportif. La commune a demandé au SDEF (Syndicat Départemental d'Énergie d'Équipement du Finistère) d'étudier le remplacement des projecteurs vétustes ne respectant plus les normes d'éclairage demandés par la FF; les documents techniques fournis après étude ont été examinés par la commission Régionale des Terrains et Sportives de la Ligue de Bretagne qui a validé le projet.

Le coût de cette opération s'élevant à 38 000 euros, le District a participé à hauteur de 15 000 euros (dispositif FAFA) ainsi que par le Conseil Départemental du Finistère..

L'installation des projecteurs LED a été réalisée par la société INEO. Finalement, les vérifications de luminosité ont été effectuées par Frédéric Raymond (Responsable "région" des installations sportive au sein de la FFF aidé par Stéphane Perhirin de la société INEO travaillant pour le compte du SDEF en présence de Jacques Lucas Adjoint au Maire en charge des travaux.

L'éclairage a donc pratiquement doublé et répond à présent à la norme E6 espérée et permettra aux joueurs de l'ASP de pratiquer leur sport favori en toute sécurité.

Les compétitions jusqu'au niveau Régional pourront désormais se jouer en « nocturne » du côté de Plouvien » *(texte et photo fournis par Jacques Lucas, Adjoint aux Sports »*



De g à dr Stéphane PERHIRIN (Société INEO) Frédéric RAYMOND (Président de la Commission Régionale des Terrains et Equipements Sportifs) Jacques LUCAS (Adjoint aux Sports) A ce titre ce dernier était présent aux urnes de 8h00 à 13H00 avant de rejoindre le Stade Jo Bothorel pour coacher l'Equipe B qui jouait en lever de rideau et qui s'est imposée 4 buts à 1 face aux CND Le Folgoët puis le match terminé il a rejoint la Mairie en vu du dépouillement !